Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 23/10/2025 à 19h02 Réference de l'AR : 054-225400019-20251021-RH_ID_Pl25_6-Al



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES Service Gestion des carrières, des paies et SIRH

> ARRÊTÉ PORTANT ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE D'ATTACHÉ PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

VU la session du 22 mars 2021 relative aux lignes directrices de gestion pour la période 2021 à 2026,

VU la session du 21 mars 2022 relative à l'ajustement des lignes directrices de gestion pour la période 2022 à 2026 ;

<u>ARRÊTE</u>

ARTICLE 1er : La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'attaché par voie de promotion interne est établie comme suit au titre de l'année 2025 :

| Voie d'accès | Fonctionnaires inscrits sur la liste d'aptitude | Date de 1 ^{ère} inscription |
|----------------------------|--|--|
| Au choix Réinscriptions : | GAY Alexandre HARQUET Catherine KLEIN Sarah MAILLIOT Virginie PROMONET Agnès | 01/11/2025 01/11/2025 01/11/2025 01/11/2025 01/11/2025 |
| Au choix | DAVO Laurent FONTAINE Sandrine MAXANT Isabelle NOEL Laurence | 01/11/2024 01/11/2022 01/11/2023 01/11/2024 |

ARTICLE 2 : La présidente certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de NANCY dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site du Département. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Chaynesse KHIROUNI 2025.10.23 18:51:56 +0200 Ref:9693425-14599878-1-D Signature numérique La Présidente

DESTINATAIRES:

- Madame le payeur départemental
- Monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle
- Monsieur le président du centre de gestion de Meurtheet-Moselle